



Minimes Filles
DOM SORTAIS - UGSEL
29 - 30 - 31 MAI



★ ★ ★ 2024 ★ ★ ★

UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95





RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ORGANISATION	<p align="center">Ensemble scolaire DOM SORTAIS : ☎ 02 41 71 35 36 ✉ administration@domsortais.fr UGSEL Maine et Loire : ☎ 02 41 68 37 19 ✉ secretariat@ugsel49.com</p>
ACCUEIL MERCREDI 29 MAI	<p>Accueil des délégations (équipes et encadrements) au Lycée Dom Sortais de Beaupreau-en-Mauges à partir de 16h00. Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs. Obligatoire pour toutes les équipes. Début de la cérémonie d'ouverture à 18h00 avec présentation des équipes, tirage au sort, réunion technique. Accès par la rue des Arts et Métiers.</p>
LIEUX COMPETITION	<p align="center">Salle du Sporting La Promenade, route de Nantes - 49600 Beaupreau-en-Mauges.</p>
ACCES ET STATIONNEMENT	<p>Un fléchage UGSEL sera installé pour faciliter les déplacements. Cars ou de mini-bus : possibilité de stationner à proximité immédiate des installations. Chaque équipe sera autonome quant à ses moyens de transport sur toute la durée du championnat.</p>
REFERENT LOCAL	<p>Olivier BOUBLIN (Professeur EPS DOM SORTAIS) ☎ 0615721487</p>
RESTAURATION	<p>La réservation des repas est à faire via le questionnaire d'inscription. La formule est 32€ et comprend 1 déjeuner, 2 dîners et 1 panier repas. Les repas seront servis au self de l'ensemble scolaire DOM SORTAIS.</p>
HEBERGEMENT	<p>Nous vous mettons à disposition la liste des hôtels ayant été contactés et prévenus de votre venue potentielle. Charge à chaque établissement de contacter l'hôtel de son choix.</p>
QUESTIONNAIRE	<p>Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (par mail svp) pour le 6 mai 2024 au plus tard</p> <ul style="list-style-type: none"> MARIE GUERIN ✉ marie.guerin@domsortais.fr <p>Un Chèque à l'ordre de OGEC DOM SORTAIS Adresse postale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ensemble scolaire DOM SORTAIS 3 Rue Mongazon - 49602 Beaupreau en Mauges IMPERATIVEMENT avant le 6 mai 2024
DROIT D'ENGAGEMENT	<p>14€ par participant (Joueuses et Jeunes Officiels).</p>
PRIMES KILOMETRIQUES	<p>La prime kilométrique pour la participation aux championnats nationaux est calculée en se référant au site de l'UGSEL Nationale (depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat, trajet aller et retour). Elles seront réglées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.</p>
PREMIERS SECOURS	<p>Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premier secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux (pompiers, centre hospitalier).</p>
ANIMATION PASTORALE	<p>Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture.</p>



CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs, officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.

CONVIVIALITÉ

Le jeudi soir des activités et divertissements pour les joueuses seront prévus. Nous organiserons aussi un "apéro des régions" qui précèdera le dîner. **Chaque enseignant est invité à emmener une spécialité de sa région.**

PHOTOS ET RESULTATS

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit à l'organisation.

Les photos et résultats seront mis en ligne sur le site de l'UGSEL départemental du Maine et Loire : ugsel49.com et sur le compte Instagram officiel de l'évènement

Merci de **joindre une photo d'équipe sous format numérique avec le formulaire d'inscription** au championnat. Cela permettra de présenter les équipes lors de la cérémonie d'ouverture.

CADEAU-SOUVENIR

1 t-shirt sera offert à chaque participant.



ASPECTS REGLEMENTAIRES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 parus sur le site : www.ugsel.org

REGLEMENT	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité sur le site de l'UGSEL nationale.
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante).
LICENCES	<p>L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves inscrits sur USPORT (modifiable jusqu'au 25 mai 2024) et les licences encadrantes seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p>
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de l'UGSEL national. Commission des réclamations en référence à article 28.3.
ARBITRES ET JEUNES OFFICIELS	<p>Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur, un chèque de 300 € sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel. Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.</p>
TENUE/BALLONS/SIFFLETS	<p>Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes. • deux sifflets pour ses jeunes officiels. • Ballons(autonomie d'échauffement) <p>Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</p>
CONTROLE ANTI-DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtées par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant le championnat.
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est à dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

Mercredi 29 mai 2024

- 16h00 – 18h00** Accueil des équipes en salle Europe du lycée Dom Sortais.
- 18h30** Cérémonie d'ouverture avec tirage au sort des matchs et réunion des jeunes officiels.
- 20h** Repas au self de l'établissement (3 rue Mongazon, 49602 Beaupréau-en-Mauges).

Jeudi 30 mai 2024

- 8h00** Accueil des équipes à la salle du Sporting (La Promenade, route de Nantes, 49600 Beaupréau-en-Mauges).
- 8h15** Réunion des jeunes officiels.
- 9h00 à 12h00** Début des matchs.
- 12h45 à 14h00** Repas au self de l'établissement.
- 14h30** Reprise des matchs.
- 17h00** Fin des matchs.
- 18h00** Activités divertissement pour les joueuses.
- 19h30** « Apéro des régions » et repas au self de l'établissement.
- 21h00** Départ vers les hébergements.

Vendredi 31 mai 2024

- 8h00** Accueil des équipes à la salle du Sporting.
- 8h15** Réunion des jeunes officiels.
- 9h00** Début des matchs de la phase finale.
- 12h00** Fin des matchs.
- 12h30 à 13h00** Remise des récompenses et cérémonie de clôture des championnats.
- 13h00** Départ des équipes avec le panier repas.

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.



PLANS – LOCALISATION

PLAN D'ACCES



REF : Z:\commun dir\ds-secd\COMMUNICATION EXTERNE\PLAN DE CIRCULATION EDS.docx

